

PRÉSIDENCE
Le pôle communication

Paris, le 29 janvier 2019

COMMUNIQUÉ

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a renouvelé le mandat de Mme Valérie Peugeot à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Cette nomination, publiée au Journal officiel du 28 janvier 2019, intervient en application de l'article 13 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Mme Valérie Peugeot est spécialiste des questions liées au numérique. Titulaire d'une licence de droit international et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle est chercheuse au sein du laboratoire de sciences sociales et humaines d'Orange Labs où elle travaille sur des sujets de recherche comme l'économie collaborative, le rôle des technologies numériques dans l'adoption de comportements écologiques, la place des données personnelles dans l'économie du web, les mégadonnées et l'open data.

Coordonatrice puis présidente de l'association Vecam, think-tank citoyen qui depuis 20 ans déchiffre les enjeux sociétaux liés au numérique, elle a publié plusieurs ouvrages sur les biens communs de la connaissance. Elle a été vice-présidente du Conseil national du numérique entre 2013 et 2016.

Le Président de l'Assemblée nationale se félicite que Mme Valérie Peugeot puisse poursuivre ses travaux à la CNIL, entamés en avril 2016, notamment sur les données de la santé (assurances maladie, recherche et e-santé).

CONTACT PRESSE :

Christophe Malbranque– 01 40 63 58 88
presse.presidence@assemblee-nationale.fr